

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

ID : 089-200042356-20250610-43_2025-DE

DEPARTEMENT DE
L'YONNE

ARRONDISSEMENT
D'AVALLON

SYNDICAT DES EAUX
DU TONNERROIS

Nombre de délégués :

- En exercice : 56
 - Présents : 38
 - Absents : 18
- dont ayant donné Pouvoir :0
- Votants : 38

Compétence EAU :

Nombre de délégués :

- En exercice : 49
 - Présents : 31
 - Absents : 18
- dont ayant donné pouvoir :0
- Votants : 31

Compétence
ASSAINISSEMENT
COLLECTIF :

Nombre de délégués :

- En exercice : 20
 - Présents : 16
 - Absents : 4
- dont ayant donné Pouvoir :0
- Votants : 16

Compétence
ASSAINISSEMENT NON
COLLECTIF :

Nombre de délégués :

- En exercice : 5
- Présents : 5
- Absents : 0
- Pouvoir : 0
- Votants : 5

Le dix juin deux mille vingt-cinq à dix-huit heures trente, le Comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes à TISSEY, sous la présidence de Monsieur Rémi GAUTHERON.

Etaient présents : Aisy-sur-Armançon : M. Christian FRANCOIS Ancy-le-Libre : Mme Véronique BURGEVIN Annoux : M. Jacques ROBO Argenteuil-sur-Armançon: M. Lionel MATHEY Bernouil : M. Patrice LAUGELOT CCCVT : M. Xavier COLLON Chassignelles : M. Maryan TRUCHY Chichée : M. Sylvain JACQUINOT Collan : M. Francis GOGOIS Cruzy-le-Châtel : M. Jean-Pierre BRIGAND Cry-sur-Armançon : M. Claude DUBOIS Dannemoine : M. Eric KLOETZLEN Dye : M. Bertrand BERLOT Epineuil : M. Yann WOJCIECHIWICZ Fleys : M. Xavier COLLON Fulvy : M. Robert HERBERT Gigny : M. Denis DUTARTRE Jully : M. François FLEURY Junay : M. Dominique PROT Molosmes : M. Dominique BUSSY Nuits-sur-Armançon : M. Jean-Louis GONON Pacy-sur-Armançon : M. Jean-Luc GOUX Roffey : M. Rémi GAUTHERON Rugny : M. Fabien GENET Saint-Martin-sur-Armançon : M. André MLYNARCZYK Sennevoy-le-Haut : M. Jean-Louis MARONNAT Serrigny : Mme Nadine THOMAS Stigny : M. Paul DE DEMO Tissey : M. Thomas LEVOY Tonnerre : M. Philippe GERTNER, M. Jean-François FICHOT Tronchoy : M. Jacques TRIBUT Villon : M. Anthony BELLEGANTE CCLTB : M. Thomas LEVOY, M. François FLEURY, M. Robert HERBERT, Mme Nadine THOMAS, Mme Véronique BURGEVIN.

Délégués titulaires absents excusés suppléés : Argenteuil-sur-Armançon : M. Sébastien SCHIER est suppléé par Monsieur Lionel MATHEY Chichée : Mme Nathalie OUDIN est suppléée par M. Sylvain JACQUINOT Epineuil : M. Alain BŒUF est suppléé par M. Yann WOJCIECHIWICZ.

Délégués titulaires absents excusés non suppléés : Censy : M. Alexandre BARDET Châtel-Gérard : M. Régis MONOT Fontaines-les-sèches : M. Hubert MONTENOT Gland : Mme Sandrine NEYENS Grimault : Mme Jacqueline DE DEMO Pasilly : M. Julien GROGUENIN Pimelles : Mme Nadège GOUSSARD Sarry : Mme Danielle RIOTTE Sennevoy-le-Bas : M. Dominique VARAILLES Vezannes : M. Laurent SEURAT.

Délégués titulaires absents non excusés suppléés : Bernouil : M. Gilles VAUGEOIS est suppléé par M. Patrice LAUGELOT CCCVT : M. Stéphane AUFRERE est suppléé par M. Xavier COLLON Saint-Martin-sur-Armançon : M. Benjamin LEMAIRE est suppléé par M. André MLYNARCZYK CCLTB : Mme Delphine GRIFFON est suppléée par M. Robert HERBERT.

Délégués titulaires absents non excusés non suppléés : Bérù : Mme Athénaïs LE COURT DE BERU Cheney : M. Thomas GRAPIN Jouancy : Mme Laurence TRANSLER Mélisey : M. Eric ROUSSEAU Perrigny-sur-Armançon : M. Romaric JOLY Vezinnes : M. Georges CUSSAC Viviers : M. Christian PICQ Yrouerre : M. Gilles GARNIER.

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis GONON, Maire délégué de Nuits-sur-Armançon.

Date de convocation : 30 mai 2025

Délibération n° 43-2025

Objet : EAU - Conclusion d'un accord- cadre de prestations d'eau potable

Par délibération n° 04-2024, le marché public de prestations d'exploitation, de maintenance et de travaux d'entretien sur les installations et les réseaux d'eau potable du SET – secteur 1 – (Hors DSP Tonnerre) a été confié à SUEZ pour 2 ans jusqu'au 13/02/2026 avec possibilité de le renouveler 2 années supplémentaires par reconduction expresse.

Dans le cadre de sa stratégie de réorganisation des services et afin d'avoir une parfaite cohésion sur le territoire, Monsieur le Président propose au comité syndical :

- de ne pas renouveler le marché au terme des 2 ans ;
 - de travailler sur une nouvelle consultation pour une prestation portant sur l'ensemble uniquement des ouvrages « captages et réservoirs » des communes (hors DSP) pour un nouveau marché au 14/02/2026 ;
 - de confier la gestion des réseaux de l'ensemble des communes (hors DSP) à la régie du SET ;
 - de créer un groupe de travail pour travailler sur le futur cahier des charges ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer la proposition financière de Horizons & Perspectives pour accompagner les élus dans ce travail.
- Montant : 5 000€ HT

Après en avoir délibéré, le comité syndical à 31 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions ACCEPTE l'ensemble des ces propositions et AUTORISE Monsieur le président à en poursuivre l'exécution.

Fait et délibéré, les jours, mois et années susdits.
Pour copie conforme.

Le président,

Rémi GAUTHERON.



Le Président :

- *Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,*
- *Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, de sa publication, et de sa notification.*